

LETTRE DE QUÉBEC.

Le grand événement du jour ici, par le temps qui court, c'est le concert donné mardi soir à l'Université Laval, à l'occasion du 200^{ème} anniversaire de la découverte du Mississipi. On en cause partout : aux coins des rues, dans les salons et jusqu'au Palais de justice. Le fait est que la chose en vaut la peine ; c'est une fête dont Québec gardera longtemps le souvenir.

Sans doute, cette fête avait un caractère tout-à-fait national, puisqu'elle avait pour but d'exhumer de l'oubli deux des plus belles figures de notre jeune histoire. Mais, elle intéressait plus particulièrement encore la vieille cité de Champlain, car il s'agissait pour elle de ses propres enfants. En effet, on le sait, c'est elle qui a été le berceau de Joliet, c'est elle qui a vu grandir le découvreur du Mississipi ; c'est de Québec, enfin, que Joliet et Marquette sont partis pour aller à la découverte du grand fleuve et donner un immense pays à leur Roi et des âmes à l'Éternel, pour parler le langage de M. Fréchette. On le voit donc, il s'agissait de rendre justice à ces deux grands hommes, d'affirmer un fait historique contesté et de poser la première pierre du monument qui leur est dû.

L'Université Laval, toujours prête à couronner le vrai mérite et à acclamer la gloire, a pris les devants. C'est elle qui, la première, a eu l'heureuse idée d'organiser une pareille démonstration. Et avec une libéralité qui lui fait grand honneur, elle a fait les frais de la fête. Rien n'avait été épargné de sa part pour rendre cette fête digne de son objet et digne de l'Université Laval elle-même.

Son Excellence Lord Dufferin, Son Honneur le Lt.-Gouverneur et Madame Caron assistaient à cette soirée. L'immense salle de l'Université qui peut contenir au-delà de 3000 personnes était littéralement encombrée. On y voyait figurer l'élite de notre société québécoise et tout ce que notre ville possède d'hommes instruits comme de gens de goût.

Le programme de la soirée était des plus attrayants. La partie musicale était sous l'habile direction du célèbre artiste, M. Jehin Prume, qui s'est surpassé en cette circonstance. Il a joué quelques morceaux de violon qui ont électrisé l'auditoire.

Nos quatre poètes québécois, MM. Fréchette, Lemay, Routhier et Fiset s'étaient donné la main pour tresser une couronne de fleurs digne de ceindre le front de Joliet et Marquette. MM. Lemay et Fiset avaient préparé chacun une cantate qu'on avait mises en musique et qui ont obtenu un succès complet.

Quant à M. Fréchette et Routhier, vous ne sauriez croire avec quelle anxiété l'on attendait leur apparition. Ces deux poètes qui n'habitent pas précisément la même sphère, se trouvant en ce moment face à face, provoquaient une indiscrète curiosité. On avait vu, il est vrai, ces deux messieurs se mesurer dans la presse, dans une polémique d'éclat, et l'on avait hâte de les voir aux prises, corps à corps, et sur le même terrain. La circonstance était bien choisie pour les juger, car le sujet était beau et le tribunal imposant autant qu'impartial. Comment, en effet, récuser le témoignage de 3,000 personnes ? La chose serait difficile, et je ne doute point que les deux poètes se soumettront au verdict d'un semblable jury.

À l'instar de Racine et Corneille qui, grâce à l'intrigue d'une femme, ont donné la mesure de leur talent en faisant *Phèdre*. MM. Fréchette et Routhier ont eu, eux aussi, à traiter le même sujet qui des deux a vaincu l'autre ? lequel a mérité la palme de la victoire ? Voilà la question que l'on se pose naturellement. Bien entendu, je n'entends pas me constituer critique et rendre un jugement définitif sur les productions de ses deux messieurs. Non, loin de là est ma pensée. Je me bornerai seulement à vous faire connaître l'impression générale produite par ces deux poésies.

En justice, je dois déclarer que le vieux Meschacébé qui a inspiré une si belle page à Chateaubriand a également inspiré de bien beaux vers à ces deux poètes. Toutefois, je ne crains pas d'affirmer que la pièce de M. Fréchette était bien supérieure à celle de M. Routhier. C'est là, du moins, l'opinion générale parmi ceux qui les ont entendus.

M. Fréchette nous a peint avec une richesse de pinceau, une délicatesse de touche et une abondance d'images admirables cette nature vierge du Mississipi, avant que la civilisation ait pénétré sur ses bords. Et puis, quels beaux vers ! quelle grande poésie ! On sent en lui l'homme de génie, le poète inspiré, le véritable fils de prédilection des Muses.

Le premier chant de la poésie de M. Routhier était certainement remarquable en dépit des fautes de versification qui échappent naturellement à un homme plus familier avec le Barreau qu'avec les sommets du Parnasse.

Comme on s'y attendait d'ailleurs, la pièce avait une couleur religieuse fort prononcée. Il n'y a assurément pas de mal à cela. Cependant on aurait aimé que M. Routhier eût évité certaines allusions de nature à choquer les susceptibilités de croyance d'une partie notable de l'auditoire.

M. Routhier n'a pas manqué, non plus, de caresser sa marotte ordinaire qui consiste à répéter sur tous les tons que le Peuple américain a renié son Dieu !

Il est impossible d'établir un parallèle entre la manière dont les deux poètes récitent leurs productions. M. Routhier chante trop ses vers, sans compter qu'il ne les accompagne d'aucun geste. C'est tout le contraire chez M. Fréchette. Le ton est naturel, la voix sympathique et le geste singulièrement beau et juste comme sa parole. On peut dire de lui avec le poète :

Il ne nous parlait plus et nous l'écoutions encore,
Tant de charme eut pour vous sa voix douce et sonore.

Bref, M. Fréchette est à la fois orateur et poète, tandis que M. Routhier est tout simplement avocat et prosateur. Il tourne assez bien un vers, il est vrai, mais il lui manque le souffle, l'inspiration ; et, puis, il n'a pas de ces hardiesses poétiques qui étonnent, de ces originalités d'expressions qui enlèvent, ni de ces coups d'aile qui nous transportent et nous enlèvent.

Laissez-moi vous dire en terminant que la ville de Montréal était bien représentée en cette circonstance, dans la personne de M. l'abbé Verreau. Le savant abbé, dont le talent est si bien connu, nous a lu un bel éloge de Joliet. Malheureusement, le temps n'a pas permis à M. Verreau de donner à son sujet tout le développement qu'il aurait voulu. Comme l'Université se propose de publier en brochure ces discours et ces poésies, espérons qu'il aura l'occasion de compléter son œuvre.

En somme, la fête a été splendide et bien propre à récompenser les généreux efforts faits par l'Université-Laval en cette circonstance.

Québec, 21 juin 1873.

L. C.

L'AVARE BIENFAISANT.

« Item à mon fils, cinq livres par an ;
« Item à ma fille, cinq livres par an tant qu'elle restera fille ;
« Item, pour bâtir un hôpital et pour m'élever une statue, cent mille livres. »

Ces lignes sont imprimées au-dessus d'une vieille estampe populaire représentant Thomas Guy assis devant une table, et au moment où, effrayé par quelque bruit, il suspend la lecture qu'il faisait de son testament, pour essayer de dérober à l'importun visiteur la vue de ses trésors en les cachant sous sa main.

Estampe et inscription sont exagérées et injustes. Thomas Guy est mort en 1724, à l'âge de quatre-vingt-un ans, sans laisser ni fils ni fille : il avait toujours vécu dans le célibat, et l'on ne voit pas qu'il ait jamais exprimé aucun désir de se survivre en peinture ou en sculpture.

Mais c'était, à vrai dire, un très-singulier homme, avare jusqu'à l'excès le plus déplorable pour tout ce qui le concernait personnellement, charitable jusqu'à la prodigalité si ce dernier mot peut jamais s'appliquer à l'exercice d'une vertu.

Thomas Guy était le fils d'un pauvre homme qui avait un petit bateau et vendait du charbon dans un faubourg de Londres, Southwark ; il fut conduit, on ne sait comment, à entreprendre un petit commerce de librairie dans la Cité. Son premier fonds d'établissement ne s'élevait point à 200 livres. A force d'industrie et d'économie, il prospéra, puis il fit des spéculations pendant les guerres qui eurent lieu sous la reine Anne. Sa fortune grandit rapidement et dans des proportions prodigieuses. On s'en aperçut bientôt à ses libéralités envers la classe pauvre. Il fonda, dans le bourg de Southwark, un hôpital qui porte encore son nom, et les sommes qu'il consacra à cet œuvre ne sont pas évaluées à moins de 138,292 livres sterling, ou 3,457,300 francs, ce qui équivaldrait aujourd'hui à beaucoup plus de 10 millions. En 1701, il agrandit et dota l'hôpital Saint-Thomas, dans le même bourg. Il fonda aussi un hôpital à Tamworth, dans le comté de Stafford. A sa mort il légua une rente perpétuelle de 400 livres sterling (10,000 fr.) aux directeurs du Christ-Hôpital pour l'entretien de quatre enfants, et une autre rente de 1,000 livres (25,000 fr.) pour la délivrance de quatre prisonniers pour dettes à Londres et dans les comtés de Middlesex et de Surrey.

Il n'oublia aucun de ses collatéraux : à chacun des plus pauvres il assura une rente viagère de 870 livres (24,750 fr.), et il légua à ses plus jeunes parents, ainsi qu'à ses exécuteurs testamentaires, près de 2 millions (80,000 livres sterling).

Ce même homme, si libéral envers les autres, même pendant sa vie, non-seulement avait en horreur les moindres satisfactions que peut donner le luxe, mais encore il poussait la parcimonie jusqu'au ridicule. Jamais on ne le vit inviter une seule personne à partager son repas : il n'avait qu'un seul plat pour dîner, et il se servait d'un vieux papier imprimé en guise de nappe. C'est lui qui est le véritable héros d'une leçon d'avare que l'on a souvent citée, et dont voici la véritable version. Un soir d'hiver, il méditait, sans lumière, devant deux ou trois pauvres petits charbons emprisonnés entre quatre briques ; on frappe à sa porte : il se hâte d'allumer une chandelle d'un sou et ouvre. Le visiteur était un autre avare que Pope a poursuivi et illustré dans ses satires, Vultur Hopkins.—Que voulez-vous ? demande Thomas Guy.—Vous priez de me donner quelques conseils sur l'économie, répond Hopkins.—S'il ne s'agit que de causer, reprend Thomas Guy, nous n'avons pas besoin de lumière.—Et il éteint sa chandelle.

UN BEAU SUCCÈS.

On lit dans le *Nouveau-Monde* :

Les nouvelles que nous recevons de Piopolis, colonie fondée par les Zouaves, sur les bords du lac Mégantic, sont des plus encourageantes et des plus propres à réjouir les citoyens de Montréal qui ont contribué à fonder cette colonie.

Piopolis est déjà une paroisse ; plus de cinquante colons y ont pris des terres, dont une trentaine avec famille, et tous rivalisent avec la plus grande ardeur à défricher et à bâtir. Un moulin à scie est en opération depuis un mois dans la jeune colonie, un second est en voie de construction et nous apprenons qu'un capitaliste américain vient de décider d'y faire l'établissement d'un troisième sur un très grand pied. La jeune paroisse a son bureau de poste et son curé ; il ne lui manque plus, pour lui assurer un progrès toujours croissant que le chemin de fer ; aussi l'aura-t-elle dans deux ans.

L'HOMME DANS LA LUNE. (1)

—Ah ! mère, regarde, qui est donc là-haut dans la lune ? Ne le vois-tu pas ?

—C'est un homme... Oui, je le distingue maintenant ; il a une veste.

—Que fait-il donc là toute la nuit ? Il demeure immobile et muet ; près de lui est un fagot qu'il attache avec une corde. A sa place, je n'irais pas si loin chercher ma bourrée, quand nous avons la forêt tout près du village.

—Cet homme n'est pas de chez nous, enfant ; laisse-le où il se trouve.

Crois-tu qu'il puisse faire ce qu'il veut ? S'il était maître, voilà longtemps qu'il serait parti ; mais il est là en punition de ses fautes.

—Qu'a-t-il donc fait de mal, dis moi, mère ?

—Jamais il n'a fait de bien. On le nommait Dieter ; Il mendiait partout, il avait peur du travail ; et vois-tu, petit, il faut s'occuper, sans quoi le mauvais ennemi vous prend.

Aussi lorsque Dieter n'était pas en prison, il errait dans le pays en buvant bouteille sur bouteille.

—Et où prenait-il de l'argent, mère ?

—Petit étourneau ! ne comprends-tu pas qu'il volait dans les maisons et dans les champs, sans s'inquiéter du propriétaire légitime.

Un jour (c'était un dimanche), il se leva avant l'aube, prit une hache, et, alerte, se dirigea vers la forêt.

Il abattit de jeunes arbres pour en faire des échaliers, emporta son vol, et arriva tout près de sa porte sans s'être retourné.

(1) On croit voir la silhouette d'un homme chargé d'un fagot dans les taches qui obscurcissent l'éclat de la pleine lune. Hebel, qui s'est imposé la tâche de mettre en vers toutes les traditions populaires, pour leur donner un sens moral, et dont les *Contes allégoriques* sont devenus, comme nous l'avons déjà dit, l'*Odyssée* des campagnes d'outre-Rhin, a développé dans la pièce que nous reproduisons la fable relative à l'homme dans la lune.

Mais au moment où il atteignit le pont, il entendit une voix qui disait :

—En voilà assez, Dieter ; le jour de la pénitence est venu. Aussitôt il disparut, et depuis personne n'a revu Dieter que là-haut, où il est seul au milieu des buissons.

Tantôt on le voit abattre de jeunes arbres, tantôt souffler dans les doigts, tantôt lier des fagots.

Voilà le sort de Dieter ; il souffre pour son passé.

—Ah ! petite mère, Dieu nous protège ! Je ne voudrais pas être là-haut avec lui.

—Alors, enfant, ne fais pas le mal, car tu aurais à t'en repentir ; sur la semaine, travaille avec courage, et quand le dimanche vient, chante et prie Dieu.

HEBEL.

MYSTIFICATIONS.

Un forgeron de Ste. Agathe allait pour la première fois en bateau à vapeur. Il embarque à bord du *Montréal* et s'adresse à tout le monde pour savoir où on prenait les billets de passage. Tous ceux à qui il s'adresse sont des Anglais qui ne le comprennent pas. Après avoir couru de droite à gauche, il se trouve en face des magnifiques glaces qui ornent le salon des dames. « Ah ! dit-il, avec joie, voilà donc un canayen, une fois, je va pouvoir parler français. Dites-moi, monsieur, où est-ce donc qu'on peut prendre son billet ? Pas de réponse. Il répète, pas de réponse. Il répète, pas de réponse encore ; il s'approche et s'aperçoit que ce canayen c'était lui-même.

* *

Un brave homme entre dans un couvent. En attendant que quelqu'un vienne, il se promène dans le parloir son chapeau sur la tête. Tout à coup, il entend une voix qui lui crie : « Ote ton chapeau, polisson. » Il regarde et ne voyant personne, il continue de marcher de long en large. Il entend la même voix qui lui répète : « Ote ton chapeau, polisson. » Cette fois il regarde et aperçoit un perroquet qui l'observe. Se découvrant aussitôt avec respect, notre homme dit en s'adressant au perroquet : « Pardon, Monsieur, je vous prenais pour un oiseau. »

L'ORIGINE IRLANDAISE DE MAC-MAHON.

Le nouveau président de la République remonte à Brian Boroinh, roi d'Irlande, le vainqueur des Danois. Boroinh fut tué à la bataille de Clontarf, il avait quatre-vingt-quatre ans.

Les Mac-Mahon eurent leurs biens confisqués lorsque l'Irlande fut envahie par les Anglais.

C'est en 1691 que la famille s'établit sur le sol français. Louis XV lui accorda ses lettres de naturalisation.

Jean-Baptiste de Mac-Mahon, né à Limerick, en Irlande, fils de Patrice de Mac-Mahon et de Marguerite O'Sullivan, fut reconnu pour noble de nom et armé, et il est dit dans les lettres patentes qu'il est maintenu dans sa noblesse d'ancienne extraction, par arrêt du conseil d'Etat de Sa Majesté, le 3 juillet 1750.

Son fils, Maurice François, comte de Mac-Mahon, né le 8 octobre 1754, épousa, à Bruxelles, en 1792, mademoiselle Pôlagie de Caraman. Il a été lieutenant-général des armées du roi, commandeur de l'ordre Saint-Louis. Il habitait ordinairement le château de Sally, près d'Autun, en Bourgogne.

C'est là que naquit, le 13 juin 1808, le maréchal de Mac-Mahon.

PENSÉES.

Le remède contre le péché, c'est de le regarder en face et de le reconnaître.

Par la langue, l'homme est supérieur à l'animal ; par elle encore, il se distingue de ses semblables.

Telle parole comble de joie celui qui l'entend, telle autre coûte la vie à celui qui l'a dite.

La langue est la serrure du trésor du cœur, la parole en est la clef.

Parole sans retenue, caractère sans valeur. Diseur de frivolités est semblable au chien qui aboie jus qu'au matin.

Abstiens-toi de paroles inutiles, et garde-toi de fermer l'oreille à un discours utile.

L'ignorant qui s'épuise en vains discours, et l'âne qui braie sans motif, sont semblables l'un à l'autre.

Etre favorable aux méchants, c'est nuire et faire injustice aux bons ; donner des soins à la chauve-souris, c'est vouloir la perte de la colombe ; prendre parti pour le chacal, c'est faire sécher les œufs de la poule.

Aujourd'hui l'avare ramasse tout ce qu'il peut entasser ; demain son tombeau sera aussi triste qu'a été sa vie.

Ne demande pas générosité à l'homme cupide, et l'aumône au mendiant.

Le riche couvert d'une vieille robe ressemble au banqueroutier vêtu de satin.

Petit mensonge est grand péché ; c'est un poison mortel à petite dose.

Toute mince que soit la pointe de l'aiguille, elle n'en crève pas moins les yeux.

Une scène de mœurs bien contemporaine.

Dimanche matin, un monsieur se présente au ministère de l'intérieur.

Et s'adressant à l'huissier :

— J'arrive cette nuit du département de *** où je suis maire. Je viens à Paris pour féliciter M. Casimir Périer, faites-lui passer ma carte.

— Mais M. Casimir Périer n'est plus ministre.

— Pas possible ! Qui le remplace ?

— On ne sait pas encore.

— En ce cas, j'attendrai, car je veux être le premier à complimenter son successeur.

Et il s'assit sur la banquette.